



CONSEIL MUNICIPAL
Extrait de la séance du mardi 19 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le 19 janvier à 19 H 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle communale, conformément aux dispositions de l'article 9 de Ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, sous la présidence de Sylvie OUTURQUIN, Maire.

Etaient présents : Sylvie OUTURQUIN, Thomas JULIEN, David ROLAND, Isabelle BOULEY, Frédéric COMAT, Géraldine COMTE, Jean-Marc GROSSMANN, Bernard LESAVRE, Valérie VAILLER, Patrice FERRERO et Eric BOITTIN.

Absents excusés : néant.

Jean-Marc GROSSMANN a été élu secrétaire.

Le Procès-Verbal de la réunion du 12 décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité des présents.

I) FINANCES :

1) Subventions classes découvertes coopératives scolaires SENNECE :

Le Maire présente au Conseil municipal le projet de classes découvertes pour l'année 2021, pour les classes de Maternelle et Élémentaire (printemps 2021) :

Pour la classe découverte, séjour à HURIGNY (sans couchage), pour l'Ecole Élémentaire Marie Curie de SENNECE, Madame Bénédicte MOUSSERON, Directrice de l'Ecole Élémentaire, sollicite une subvention de 43 € par enfant (1 enfant concerné).

Pour la classe découverte, sans déplacement, à l'Ecole Maternelle de SENNECE, Madame Emilie RUSTENHOLZ, Directrice de l'Ecole Maternelle, sollicite une subvention de 43 € par enfant (3 enfants concernés).

Le Conseil municipal décide d'allouer à la Coopérative scolaire de l'Ecole Élémentaire de SENNECE une subvention de 43 Euros (43X1) et à la Coopérative scolaire de l'école maternelle de SENNECE une subvention de 129 Euros (43X3).

Ces dépenses seront inscrites à l'article 6574 du budget communal 2021.

2) Avis sur le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) 2019 de la prévention et de la gestion des déchets ménagers et assimilés à MBA :

Considérant que les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics adoptés par MBA, auxquels la commune a transféré certaines de ses compétences, doivent être présentés au conseil municipal, le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2019 adopté par MBA, tel que joint en annexe.



3) Convention entretien des poteaux incendie :

Madame le Maire donne lecture du projet de prestation pour l'entretien des bouches et poteaux d'incendie sur la commune proposé par la SUEZ EAU France (Intégrant une campagne de mesure des débits et pression sur la durée du contrat comme attendu par le SDIS 71). Le Conseil Municipal décide par mesure de sécurité de faire vérifier les poteaux et bouches d'incendie de la commune et autorise le Maire à signer un contrat de prestation de services d'une durée de 3 ans à compter de la signature du contrat par les deux parties (SUEZ Eau France et commune de Charbonnières).

II) COMPTES-RENDUS des REUNIONS :

1) Commission communication - le 06/01/2021 - Sylvie OUTURQUIN :

Une réunion est prévue le 24 février 2021 pour discuter du tri sélectif.

2) Commission Planning – David ROLAND :

Les agents seront à Charbonnières la semaine du 15 au 21 février 2021 et celle du 8 au 14 mars 2021.

Le déneigement a été réalisé par les 4 agents du SIVOM. Il est rappelé que Charbonnières utilise 12 % des heures du SIVOM Val de Saône Mougé avec les agents (environ 851 heures/an).

Questions diverses :

- Des travaux budgétisés sur 2019 débuteront début mars pour la rénovation de la voirie Rue du Clos du Château et Rue des Gaillard.

Prochain Conseil Municipal : Mardi 9 mars 2020 à 19h30.